

Formation emploi

Revue française de sciences sociales

93 | janvier-mars 2006 Au-delà du genre, l'insertion

Le genre des trajectoires

Michel Lallement



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/formationemploi/2202

ISSN: 2107-0946

Éditeu

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2006

Pagination : 5-10 ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Michel Lallement, « Le genre des trajectoires », Formation emploi [En ligne], 93 | janvier-mars 2006, mis en ligne le 02 décembre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/formationemploi/2202

© Tous droits réservés



Le genre des trajectoires

Par Michel Lallement*

Sur fond de recomposition du rapport salarial, les trajectoires qui mènent de l'école au marché du travail obéissent à des logiques de genre. Les discriminations produites dans l'emploi ne redoublent pas simplement et systématiquement celles du système éducatif. Les analyses longitudinales permettent de mettre en évidence le rôle respectif de la famille, de l'appareil scolaire et du monde professionnel dans la différenciation sexuée des trajectoires.

Comme en témoignent les contributions publiées depuis sa naissance par une revue comme Formation Emploi, les sciences sociales françaises ont à cœur, depuis de nombreuses années déjà, d'ériger les transitions professionnelles au rang d'objet pertinent et digne d'investigation scientifique. Aujourd'hui, une telle affirmation paraît affreusement banale. Elle ne l'était pas pourtant au début des années 80, lorsque se multiplient les évidences empiriques relatives aux transformations des modes d'« insertion » des jeunes sur le marché du travail (Rose, 1982).

Il est toujours, bien sûr, des inerties propres aux manières de penser qui résistent plus ou moins durablement aux ruptures, novations, nouvelles... qu'impose le monde social. Dans le cas des articulations formation/emploi, la difficulté à réviser les schémas d'analyse traditionnels a été certainement redoublée par la division du travail académique entre spécialistes du système éducatif d'un côté, ceux de l'emploi de l'autre. Il n'en va pas différemment du genre qui, pour d'autres raisons également, s'impose plus tardivement encore sur la

scène scientifique française, du moins celle de la sociologie du travail (Lallement, 2003).

En croisant la thématique des trajectoires scolaires et professionnelles avec une problématique de

* Michel Lallement est professeur titulaire de la chaire de sociologie du travail du Conservatoire national des arts et métiers. Co-directeur du Lise (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique) - CNRS; il est également membre du Groupe de recherche européen Mage (Marché du travail et genre). Ses travaux portent sur les questions de temps de travail, de régulation de l'emploi, de comparaisons internationales et d'histoire de la sociologie. Il a notamment publié : Temps, travail et modes de vie (PUF, 2003) ; Stratégies de la comparaison internationale (co-dir. avec J. Spurk, CNRS Éditions, 2003); Le capital social (co-dir. avec A. Bevort, La Découverte, 2006) et Toward Decent Working Time (co-dir. avec J.-Y. Boulin, J. Messenger et F. Michon, ILO Publisher, 2006).

genre, le présent dossier s'inscrit donc dans une évolution de moyen terme qui consacre progressivement de nouvelles façons de penser les destins sociaux des individus. Si, plus ponctuellement, il constitue une pièce complémentaire aux contributions déjà livrées dans le numéro 91 de Formation Emploi (dossier « Au-delà du genre, l'emploi »), il n'en est pas moins à lui seul l'illustration de la fertilité heuristique d'une interrogation sur les rapports sociaux de sexe appliquée à un espace dont nous sommes aujourd'hui convaincus qu'il reste encore largement à explorer.

MUTATIONS SOCIALES, CONVERSION DES REGARDS

Avec le recul qu'autorisent plus de deux décennies de transformation de la société française, et au risque de paraître cavalier, on peut affirmer que les résultats empiriques proposés dans les articles de ce dossier font écho à trois tendances majeures : l'affirmation d'une école de masse, des transitions professionnelles de moins en moins simples et linéaires et, enfin, l'accès continue des femmes au marché du travail. La première tendance est liée à la dynamique d'un système éducatif dont nul n'ignore que, en comparaison des générations anciennes, il concerne plus de jeunes. Au cours des premières étapes de la vie, le temps passé en moyenne au sein de l'appareil éducatif a également cru. L'inégal rapport qu'entretiennent les filles et les garçons à l'école, tant en termes de réussite que de comportement au quotidien, est un constat tout aussi avéré. Les interprétations de ces mouvements de fond sont loin de faire l'unanimité. Comme le remarque P. Lemistre, les thèses avancées par les sociologues pour rendre raison des meilleures performances qu'affichent les filles à l'école oscillent entre des points de vue multiples, sans qu'il ne soit possible, à l'aide des données d'enquête, de trancher en toute certitude en faveur de l'un ou de l'autre.

Les articles qui suivent ne prétendent pas résoudre cette énigme persistante. Ils offrent néanmoins des éclairages partiels, comme c'est le cas dans la contribution d'A. Testenoire qui insiste fortement sur le rôle de l'espace familial dans la construction du destin des jeunes filles. Mais surtout, l'ensemble du dossier plaide nettement en faveur d'une disso-

ciation analytique entre trajectoire scolaire et évolution professionnelle. La présente livraison invite en effet à aller plus loin que le simple constat habituel d'un inégal rendement des diplômes selon les genres. Il faut pour cela savoir imputer aux différents systèmes concernés (l'école, le marché du travail) les responsabilités qui leur reviennent en matière d'inégalité face à l'emploi et aux salaires. Une telle posture n'a rien d'anodin. Elle rompt avec un postulat implicite qui a longtemps marqué les esprits, celui en vertu duquel le marché du travail ne ferait qu'enregistrer puis reproduire mécaniquement les segmentations et discriminations organisées et légitimées par l'appareil éducatif. Ce postulat n'est pas étranger, par exemple, à la manière de voir de la sociologie inspirée par La reproduction (1970) de P. Bourdieu et J.-C. Passeron. Il influence également la première modélisation du rapport salarial proposée par M. Maurice, F. Sellier et J.-J. Silvestre (1982). À cette occasion, les auteurs excluent le marché du travail de l'articulation école/entreprises/relations professionnelles, triplet qui sert de matrice analytique pour comparer les situations francaise et allemande.

En prenant de la distance avec ce présupposé ancien, et en reconnaissant l'autonomie relative des champs de la formation et de l'emploi, les auteurs qui ont contribué au présent dossier se donnent d'abord les moyens d'éviter les chausse-trappes de l'illusion adéquationiste, chimère qui repose sur la conviction qu'il existe un moyen de parvenir à ajuster au mieux et durablement les formations scolaires aux besoins précis du système productif. Plus fondamentalement encore, ils s'arment afin de pointer le second fait massif caractéristique de ces toutes dernières décennies: des transitions professionnelles qui ressemblent davantage, selon la belle image de C. Nicole-Drancourt (1991), à des parcours labyrinthiques qu'à des trajectoires préformatées. Cette nouvelle donne ne signifie pas que l'insertion n'obéit à aucune logique sociale, qu'elle est le produit du hasard ou de la seule volonté individuelle, ou encore qu'elle ignore les effets de genre. C. Nicole-Drancourt nous a appris, tout à l'inverse que, même si elles n'ont rien de linéaire, les trajectoires des jeunes femmes et des jeunes hommes répondent à des schémas que l'on peut typer, à condition de suivre au plus près les carrières domestiques et professionnelles des unes et des autres.

L'importance accordée au temps de l'insertion et aux tournants majeurs qui jalonnent les parcours biographiques est un point commun à de nombreux travaux qui portent aujourd'hui sur les questions de formation et d'emploi. Ce dossier ne fait pas exception. En procédant de la sorte, les auteurs mettent en évidence les multiples tensions, contradictions, synergies... dont les inégalités de genre sont le siège. C'est là un des apports majeurs des articles signés par T. Couppié et D. Epiphane d'une part, T. Couppié, A. Dupray et S. Moullet de l'autre, que de distinguer avec soin les effets respectifs du système éducatif et du marché du travail sur les destins des jeunes selon leur sexe. C. Gavray travaille dans un même esprit. Elle étend plus encore la période de l'observation et porte intérêt à l'évolution des inégalités dans l'emploi à mesure que s'écoulent les années.

Il existe de multiples manières, il est vrai, d'intégrer sur le plan méthodologique le souci diachronique. Dans le cas présent, la majorité des contributeurs ont recours à l'analyse de données. Trois articles (ceux de T. Couppié et D. Epiphane, de T. Couppié, A. Dupray et S. Moullet, et de P. Lemistre) exploitent l'enquête « Génération 98 » du Céreq, qui permet d'évaluer la situation, en 2001, d'une population de jeunes diplômés sortis du système éducatif trois ans plus tôt. Dans ce cas de figure, la priorité est donnée à l'examen du début de la carrière. C. Gavray procède également à l'aide d'une analyse longitudinale d'un ensemble de données issu d'un panel de ménages belges. Le matériau utilisé concerne des jeunes dont il est possible de rendre compte de la situation en deux temps : vingt mois après la fin de la scolarité d'abord, presque cinq ans plus tard ensuite. Pour sa part, A. Testenoire utilise une toute autre méthode – celle du récit biographique - qui engage davantage la mémoire des sujets interrogés et qui mobilise plus intensivement le sens que ceux-ci peuvent conférer à leur parcours. A. Testenoire fait le pari que, en dépit des limites inhérentes à toute entreprise de restitution biographique, la parole n'est pas à ce point biaisée et les sujets opaques à eux-mêmes qu'ils ne puissent aider le chercheur à reconstruire, pas après pas, les trajectoires suivies.

Dans le tableau d'ensemble qui sert de prétexte à la mise en perspective des différentes contributions, le dernier trait saillant est l'arrivée continue des femmes sur le marché du travail. Le fait est maintenant bien connu (Maruani, 2000). Mais comment ne pas le

prendre en compte pleinement lorsque l'on s'intéresse à l'emploi ? Plus que jamais, le genre s'impose comme une entrée nécessaire pour appréhender le changement social et les transformations du rapport salarial. Le présent dossier en apporte une preuve supplémentaire en s'attaquant à un chantier trop souvent délaissé par celles et ceux qui, convaincus de l'apport d'une approche par les rapports sociaux de sexe, portent prioritairement intérêt en amont aux inégalités face à l'école et en aval aux discriminations dans l'emploi. Or, de l'entre-deux, il est aussi pertinent de rendre raison.

LES DISCRIMINATIONS DE GENRE : LOGIQUES ET TEMPORALITÉS

Venons-en maintenant aux apports proprement dits de chacune des contributions. Dans l'article qui ouvre le dossier, T. Couppié et D. Epiphane proposent de décomposer les mécanismes de ségrégation en deux volets. La ségrégation scolaire, la première, aiguille les filles et les garçons vers des chemins différents au sein du système éducatif. S'il n'est pas indifférent au passé scolaire (ségrégation professionnelle d'origine éducative), le destin des unes et des autres sur le marché du travail (ségrégation professionnelle) obéit à des logiques sexuées qui ne sont pas la pure et simple projection des discriminations à l'œuvre dans l'appareil scolaire. Les deux auteurs prennent donc au sérieux l'existence d'une autonomie relative de chacun des deux espaces (l'école, le marché du travail) et rendent compte empiriquement des différentes combinatoires (discriminations cumulatives ou compensations des ségrégations) variables selon les groupes professionnels. Cette répartition est, au surplus, évolutive. Avec le temps, la ségrégation professionnelle s'émousse car, après une période de transition, les jeunes finissent par mieux mettre en relation l'emploi occupé avec leurs qualifications initiales.

Globalement cependant, la reproduction est toujours au rendez-vous. On observe en effet une domination des cas de figures où les deux sources de ségrégation pèsent dans un sens similaire (78 % des emplois). C'est le cas, par exemple, pour les ouvriers du bâtiment ou les ingénieurs de l'informatique, pour lesquels la sursélection masculine dans l'appareil éducatif est renforcée ensuite. À formation identique, les garçons sont en effet privilégiés lors des embau-

ches. Pour l'ensemble des groupes professionnels étudiés, les auteurs aboutissent à la conclusion suivante : pour les deux tiers environ, les ségrégations sexuées dans l'emploi sont débitrices des effets de discrimination éducative. Un tiers, ce qui est loin d'être négligeable, est imputable au jeu des acteurs sur le marché du travail. Il existe donc bien des logiques de fonctionnement propres à chaque champ qui, selon les spécialités professionnelles, donnent lieu à des articulations spécifiques.

L'article d'A. Dupray, T. Couppié et S. Moullet doit être lu dans la foulée du précédent. Adossé à un dispositif analytique similaire, il pose la question des déterminants de la ségrégation sexuée des salaires. L'hypothèse testée par les auteurs est la suivante : d'un segment du marché du travail à l'autre, les discriminations salariales relèvent, tout comme celles des emplois, de logiques multiples et hétérogènes. Le traitement des données (examen des salaires après trois ans de vie active) ne dément pas pareille assertion. Il permet aussi d'énoncer quelques résultats généraux. Pour exemple : dans tous les groupes, et bien qu'elles soient d'importance inégale, les différences observées entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes sont à l'avantage des hommes. Deux arguments sont mobilisés par les auteurs pour éclairer et affiner le diagnostic. Le premier est lié aux effets de ségrégation. Parce que le diplôme impose un minimum de normalisation dans les politiques de salaire, les discriminations d'origine scolaire ont des conséquences moins fâcheuses en termes d'inégalités entre les genres que celles imputables au jeu du marché du travail. Dans l'ensemble, les plus mauvaises conditions d'emploi imposées aux femmes l'emportent sur les avantages positifs qu'elles peuvent attendre, d'un point de vue salarial, de leurs diplômes et de leurs expériences. Une deuxième variable – la configuration du groupe professionnel en l'occurrence - compte également. Dans tous les groupes, l'écart salarial est le plus conséquent là où la mixité est la plus affirmée, i.e là où les deux ségrégations sont faibles ou se compensent. Mixité, en concluent justement les auteurs, ne vaut donc pas équité.

Bien qu'elle travaille sur une base de données différente, C. Gavray confirme largement l'importance du genre dans les trajectoires. Vingt mois après l'arrêt de la scolarité, constate-t-elle, l'accès à l'emploi et le risque chômage diffèrent peu d'un sexe à l'autre. Avec les années cependant, les inégalités opposent

plus franchement les femmes et les hommes. Après cinq ans, les premières sont plus exposées au chômage, elles bénéficient d'emploi de moins bonne qualité, elles sont davantage concernées par le temps partiel et elles se sont laissées distancer dans la course aux salaires. Tous diplômes confondus, le handicap s'accroît d'autant plus que les femmes se sont engagées dans une vie familiale dont elles ont bien conscience, au demeurant, qu'elle est, d'un strict point de vue de carrière professionnelle, un handicap plutôt qu'un atout.

L'inégalité n'est pas cependant une fatalité comparable en tous points pour toutes les femmes. Celles qui ont su ou pu valoriser très tôt leur diplôme pour occuper un emploi de qualité dès le début de carrière échappent mieux, et plus que les autres, aux pressions de l'ordre domestique. Par ailleurs, les durées du travail et les probabilités d'occuper un emploi à temps partiel varient selon la position sociale. Au milieu de la pyramide sociale, dans l'espace occupé par des couples aux statuts et aux occupations similaires, l'égalité est la plus affirmée, tant du point de vue de l'investissement dans l'emploi que du partage des tâches domestiques.

Dans sa contribution, P. Lemistre offre un éclairage encore complémentaire, qui ne dément pas en tous cas les résultats qui viennent d'être résumés. L'auteur confirme d'abord que, mesurées en années d'études certifiées, les performances scolaires des filles sont supérieures à celles des garçons. Si, par ailleurs, la profession du père s'avère plus déterminante pour le destin scolaire de son enfant que celle de la mère, la profession de chacun des parents a un effet comparable pour les filles comme pour les garçons. Lorsque l'on élargit l'éventail pour enrichir la gamme des statuts, le diagnostic change quelque peu de nature. Les enfants de retraités, les garçons au premier chef, poursuivent plus longtemps leurs études. C'est l'inverse qui est vrai, au détriment des filles surtout, lorsque l'un et/ou l'autre des parents est au chômage.

Qu'en est-il lorsque les jeunes posent le pied dans le monde du travail ? Plus que l'origine sociale, le niveau de diplôme conditionne, trois ans après la sortie du système éducatif, la probabilité de bénéficier d'un statut de cadre. Les garçons, là encore, tirent mieux leur épingle du jeu, l'écart entre les genres allant d'ailleurs croissant à mesure que le niveau de diplôme augmente. La conclusion tirée par P. Lemistre conforte finalement, elle aussi, la thèse de

l'autonomie relative des champs : l'origine sociale et le sexe des jeunes ont des impacts différents à l'école et dans l'emploi, même si dans tous les cas ils ne sont jamais neutres. Les différences par genre des ascendants pèsent ainsi plus nettement dans la quête au diplôme. Avoir un père cadre favorise davantage l'accès aux plus hauts niveaux d'études que le fait d'avoir une mère cadre. Il n'en va pas de même pour l'accès à l'emploi, puisque les statuts professionnels du père et de la mère influencent pareillement les chances de devenir cadre.

■ DIFFÉRENCES DANS LA DIFFÉRENCE

La dernière pièce versée à ce dossier peut paraître quelque peu dissonante. La méthode utilisée par A. Testenoire pour rendre raison des modes de transition à l'âge adulte est, on l'a dit, celle des récits biographiques. La population est de surcroît exclusivement féminine. Issues de l'échantillon hautnormand de l'enquête « Génération 92 », une quarantaine de jeunes femmes de bas niveau de qualification se sont prêtées au jeu de l'entretien. Alors même que de nombreux points communs les relient (type de famille, origine sociale, etc.), elles émargent pourtant à deux groupes aux profils tranchés. Dans le premier, le rythme de la transition à l'âge adulte est dicté par des événements de nature familiale, et la féminité se construit avant tout dans l'espace privé. Largement conditionnée dans ses principes par la prime socialisation, l'émancipation hors du cadre familial - par la voie de la maternité précoce au premier chef - conduit paradoxalement à reproduire au plus près les inégalités de genre. Pressées par une situation difficile, ces femmes vivent à court terme et acceptent les emplois les plus précaires. Elles sont aussi les plus violemment heurtées par la dureté du travail. Comment s'étonner, dans de telles conditions, de les retrouver, dix ans après qu'elles ont quitté l'école, hors du marché du travail ?

Dans le second groupe, les femmes ont bénéficié initialement d'un environnement familial plus égalitaire du point de vue de l'autonomie accordée aux garçons et aux filles. Même si le passage par l'appareil scolaire n'a pas été couronné par un franc succès, elles ont pu se servir de leur famille d'origine comme d'un tremplin au service d'une ambition : bénéficier d'un mode de vie comparable à celui des classes

moyennes. Le sens de la réussite commande alors d'articuler au mieux le professionnel et le familial, de ne pas se laisser happer par les risques de l'enfermement domestique, de jouer la carte de la formation, de monter patiemment, lorsque cela est possible, les échelons qui mènent vers l'emploi qualifié... Même si elle semble se jouer de la logique de la causalité dont sont débitrices les analyses de données quantitatives, la typologie présentée par A. Testenoire n'a rien de contradictoire en fait avec les contributions précédentes. L'interrogation, la population ciblée, la méthode et la focale n'étant pas simplement les mêmes, il n'est pas surprenant que le propos ne soit pas d'une teneur complètement similaire.

Tous les textes confortent néanmoins une double conclusion. Plus que jamais, d'abord, il demeure des différences dans la différence (Passeron, de Singly, 1984). Y compris au sein d'un groupe social donné, les jeunes femmes et les jeunes hommes sont toujours promis à des destins scolaires et professionnels contrastés. La multiplicité des résultats livrés par les auteurs du présent dossier convainc cependant que la mécanique de la reproduction ne présente pas ce caractère inéluctable et unilatéral qu'on lui prête encore parfois. L'analyse longitudinale, second apport, permet de mettre en lumière la dimension séquentielle des processus de discrimination selon les genres. Les ségrégations à l'œuvre à l'école et sur le marché du travail n'ont rien de l'enchaînement automatique. Elles ne s'emboîtent pas nécessairement et peuvent même peser en sens opposés. Leurs logiques et leurs temporalités varient enfin d'un groupe professionnel à l'autre.

En ouvrant ainsi la boîte noire de la reproduction sociale, le présent dossier éclaire d'un jour nouveau les résultats acquis par les grandes enquêtes de mobilité sociale qui, par définition, ignorent les parcours intra-générationnels et, plus encore, le destin comparé des hommes et des femmes en la matière. Comment ne pas souhaiter, dans de telles conditions, que l'investigation se prolonge en direction cette fois des comparaisons internationales? Dans une telle perspective, modéliser et objectiver les jeux multiples de la ségrégation de genre porterait certainement un coup fatal, mais ô combien salutaire, aux typologies parfois bien simplistes qui sont toujours utilisées aujourd'hui pour rendre raison des changements sociaux en général, et des modes nationaux d'articulation entre la formation et l'emploi, en particulier.

Bibliographie

Bourdieu P., Passeron J.-C. (1970), *La reproduction*, Paris, Minuit.

Formation Emploi (2005), « Au-delà du genre, l'emploi », dossier n° 91, juillet-septembre, Céreq, La Documentation française, 171 p.

Lallement M. (2003), « Quelques remarques à propos de la place du genre dans la sociologie du travail en France », in Laufer J., Marry C., Maruani M. eds., Le travail du genre – Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe, Paris, La Découverte, pp. 123-137.

Maruani M. (2000), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

Maurice M., Sellier F., Silvestre J.-J. (1982), *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.

Nicole-Drancourt C. (1991), *Le labyrinthe de l'insertion*, Paris, La Documentation française.

Passeron J.-C., de Singly F. (1984), « Différences dans la différence : socialisation de classe et socialisation sexuelle », *Revue française de science politique*, vol. 34, n °1, pp. 48-78.

Rose J. (1982), « Pour une analyse de l'organisation de la transition professionnelle », *in* Colloque de Dourdan, *L'emploi – Enjeux économiques et sociaux*, Paris, Maspéro, pp. 212-229.